

7

Monsieur POUSTIS Jean Paul
1898 route vieille de Castétarbe
64300 ORTHEZ

ORTHEZ le 24 août 2025

à

Monsieur le Président de la commission d'enquête
PLUi Lacq-Orthez

Monsieur le Président,

Je suis propriétaire des parcelles section E n°112 et 111 chemin de Tache quartier Castétarbe à Orthez.

Je demande que la partie des parcelles située entre les habitations existantes soit considérée comme dent creuse et classée en zone UC .

Je joins l'extrait cadastral sur lequel j'ai fait figurer ma demande.

Le chemin de tache, correctement desservi par les réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et du numérique, est urbanisé et voie d'accès aux équipements publics que sont l'école et la salle communale.

Cette demande n'a aucun impact sur l'activité agricole, la configuration des lieux et la qualité agronomique de ces parcelles n'intéresse aucun agriculteur.

En espérant que ma demande sera prise en compte favorablement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

MR POUSTIS Jean-Paul

VU
Pierre BUIS
Commissaire Enquêteur
Tél : 05.59.23.59.10
Port : 06.76.66.40.62





Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Directeur Général des Finances Publiques

Impression non normalisée du plan cadastral

NE PAS OUVRI

39376A-03 LA POSTE

26-08-25. PR FRANCE



MR le Président de la Commission d'enquête

Projet PLU

Communauté de Communes de LACQ-ORTHEZ

Rond-Point des Chézas BP 73

64150 MOURENX

BP 73 64150 MOURENX



VU
Pierre BUIS
Commissaire Enquêteur
Tél : 05.59.23.59.10
Port : 06.76.66.40.62